

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Christophe d'Arthabaska tenue au Centre Administratif, le **mardi 10 décembre 2024** à compter de **13 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Michel Larochelle, maire
Madame Johanne Therrien, conseillère
Madame Sarah Bellavance, conseillère
Madame Dominique Blanchette, conseillère
Monsieur Réjean Arsenault, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Michel Larochelle.

Est également présente :

Maître Katherine Beaudoin, directrice générale & greffière-trésorière

Sont absents :

Monsieur Bertrand Martineau, conseiller
Monsieur Marc-Olivier Racette, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025**
3. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS (PTI) DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA POUR LES ANNÉES 2025-2026-2027**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2024-12-1787

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète de l'ordre du jour ;

CONSIDÉRANT QUE la présente séance extraordinaire a été convoquée conformément aux articles 152 et suivants du Code municipal du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Johanne Therrien Appuyée par la conseillère Dominique Blanchette

Il est résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-12-1788

**ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE
D'ARTHABASKA POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31
DÉCEMBRE 2025**

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires suivantes ;

REVENUS		DÉPENSES	
Taxes foncières générales	3 460 127,50 \$	Conseil et greffe (élections)	134 522,88 \$
		Gestion financière & administratif	555 303,92 \$
		<i>Sous-total administration générale</i>	689 826,80 \$
Aqueduc - Taxation	186 880,08 \$	Police - Sûreté du Québec	336 993,00 \$
Matières résiduelles - Taxation	382 215,00 \$	Sécurité incendie	478 422,00 \$
<i>Sous-total compensations</i>	569 095,08 \$	Sécurité civile et entente SPAA	20 981,83 \$
		<i>Sous-total sécurité publique</i>	836 396,83 \$
Redevance - matières résiduelles	135 488,40 \$		
Prise en charge du réseau local	105 201,00 \$	Voirie municipale	446 005,22 \$
Transfert Gouvernement du Québec	385 000,00 \$	Enlèvement de la neige	345 506,00 \$
		Éclairage public	75 000,00 \$
<i>Sous-total subventions & transferts</i>	625 689,40 \$	Signalisation	10 000,00 \$
		Transport collectif & adapté	26 192,00 \$
Autres revenus (Licences et permis, dérogations mineures, droits sur les mutations immobilières, amendes et pénalités, contribution des promoteurs, etc.)	376 580,82 \$	<i>Sous-total transport et voirie</i>	902 703,22 \$
		Réseau d'eau potable et pluvial	173 605,28 \$
TOTAL REVENUS	5 031 492,80 \$	Matières résiduelles et fosse septiques	607 775,00 \$
		Cours d'eau et environnement	126 282,00 \$
		<i>Sous-total hygiène du milieu</i>	907 662,28 \$
		Urbanisme et développement	175 264,55 \$
		Quote-part évaluation foncière	94 851,00 \$
		Loisirs et culture	1 085 608,63 \$
		Emprunts et frais de financement	294 179,49 \$
		Activités d'investissement	95 000,00 \$
		Affectation du surplus	(50 000,00) \$
		TOTAL DÉPENSES & CONCILIATIONS	5 031 492,80 \$

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Sarah Bellavance
Appuyée par la conseillère Dominique Blanchette

Il est résolu

QUE le conseil adopte le budget 2025 détaillé ci-haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-12-1789

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS (PTI) DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA POUR LES ANNÉES 2025-2026-2027

CONSIDÉRANT le programme triennal des immobilisations suivant:

	ANNÉE 2025	ANNÉE 2026	ANNÉE 2027
VOIRIE, INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS MUNICIPAUX			
Réfection du Petit 9e Rang et des rues Beausite et Blanchet	1 000 000,00 \$		
Réfection du 11e Rang	30 000,00 \$	800 000,00 \$	
Réfection du boulevard Léon-Couture			700 000,00 \$
Achat d'une rétrocaveuse	250 000,00 \$		
Projet de drainage secteur 3e, 4e, 5e avenue et du Centre	25 000,00 \$	200 000,00 \$	1 868 000,00 \$
DÉVELOPPEMENT, URBANISME ET LOISIRS			
Préau sur la Patinoire du Parc Léon-Couture			1 000 000,00 \$
Enseigne lumineuse	50 000,00 \$		
Éclairage du Parc Léon-Couture	30 000,00 \$		
Éclairage du Parc Entraide		30 000,00 \$	
Mise en valeur du Parc de la Famille	50 000,00 \$	150 000,00 \$	
TOTAL	1 435 000,00 \$	1 180 000,00 \$	3 568 000,00 \$
FINANCEMENT			
Activité d'investissement	95 000,00 \$	160 000,00 \$	140 000,00 \$
Règlement d'emprunt	200 000,00 \$		934 000,00 \$
Fonds municipal pour fins de parcs	80 000,00 \$	150 000,00 \$	100 000,00 \$
Affectation de surplus pour les projets d'immobilisations		30 000,00 \$	100 000,00 \$
Subvention TECQ	1 025 000,00 \$	200 000,00 \$	934 000,00 \$
Subvention PAVL - redressement		640 000,00 \$	560 000,00 \$
Subvention FRR	35 000,00 \$		
Subvention infrastructures de loisirs et de sports			800 000,00 \$
TOTAL	1 435 000,00 \$	1 180 000,00 \$	3 568 000,00 \$

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Dominique Blanchette appuyée par la conseillère Johanne Therrien

Il est résolu

QUE le conseil adopte le programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027 ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question.

2024-12-1790
LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de la conseillère Johanne Therrien
Appuyée par la conseillère Dominique Blanchette

Il est résolu

QUE la séance soit levée à 13 h 31.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Michel Larochelle,
Maire

Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale &
Greffière-trésorière

La signature par le maire équivaut à toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal en vertu de l'article 142 du Code Municipal.

